



Académie De Roberval
1275, rue Jarry Est
Montréal (Québec) H2P 1W9
Téléphone : (514) 596-5523

PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT DE L'ACADÉMIE DE ROBERVAL

Séance du 11 mai 2022, 19 heures
(Par visioconférence)

Sont présents :

Rachid Azzoun
Marie-Claude Bachand,
Alain Bernardeau,
Frédéric Berthézene,
Anabelle Caron,
Charles-Philippe Dyachkov,
Moussa Kaba
Bruno Laberge,
Isabelle Lemay,
Germain Leroux,
Ahmad Sehraoui,
Ferial Touati,
Luc Valade,
Martin Vincent

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

M. Martin Vincent ouvre l'assemblée à 19h06, le quorum est vérifié.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour, accompagnant l'invitation à la réunion, est **proposé par Mme Anabelle Caron et secondé par M. Alain Bernardeau.**

3. Parole au public

Pas de question.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre de mars 2022

Le PV est proposé par M. Vincent Martin, secondé par Mme Anabelle Caron.

5. Mot de la présidence

5.1. Information et correspondance

La présidence n'a reçu aucune correspondance

6. Mot de la direction

6.1. Plan de lutte à l'intimidation :

- Mme Bachand a projeté et a fait la lecture du plan de lutte à l'intimidation de l'année en cours (2021/2022);
- Le moyen pour évaluer la cible du plan de lutte à l'intimidation se fait par un sondage (Forms), nommé «QES»;
- Le résultat du dernier « QES », effectué en juin 2021 par la direction, indiquait que l'objectif n'a pas été atteint, car le nombre de manifestations d'insultes et de violences verbales reste élevé;
- Question de M. Vincent : pourquoi la date du prochain sondage ne se fera qu'en 2025 ? et pourquoi on ne le fait pas chaque année ?
- Réponse de Mme Bachand : le « QES » a beaucoup de questions et le processus de récolte d'informations est complexe;
- Réponse de M. Laberge : C'est une grosse opération, d'ailleurs le « QES » n'est pas conçu par la direction de l'école et toutes les écoles doivent y participer. Il y aura un ajustement des questions pour l'année prochaine;
- Complément de Mme Bachand : Les données récoltées nous permettent d'effectuer de bonnes mises à jour du questionnaire et d'établir une bonne analyse de la situation;
- Question de M. Bernardeau :
 - Est-ce que le « QES » est envoyé uniquement aux élèves ?
 - Combien de questions contiennent-ils ?
- Réponse de Mme Bachand :
 - Le questionnaire n'est pas envoyé aux élèves mais ces derniers sont regroupés dans une salle, afin d'effectuer le sondage sur des ordinateurs en individuel. Ce qui permet de réduire l'influence de l'entourage.
 - Le nombre de questions est de 35

6.2. Code de vie 2022-23 :

- Lecture du code de vie 2022-2023;
- Ce dernier se trouve dans tous les agendas des élèves;
- Aucune modification ne sera apportée au code de vie, car il est adapté à la situation, sauf pour les règles où on propose des exemples positifs ;
- M. Laberge propose de reconduire le code de vie actuel pour l'année 2022-2023 ;
- M. Alain suggère d'utiliser le mot « Plagiat » à la place de « copier –coller », car le ton utilisé est un peu infantilisant pour des adolescents ;
- M. Laberge est d'accord avec cette suggestion et prend en note cette remarque;
- **Mention proposée par M. Martin et secondée par M. Bernardeau**

6.3.

a) Une petite parenthèse a été ouverte sur le code vestimentaire

En lien avec le règlement relatif à la gratuité scolaire, les écoles ne peuvent plus imposer l'achat de l'uniforme scolaire chez un fournisseur unique, mais il est plutôt fortement suggéré.

- Les écoles doivent proposer d'autres alternatives que l'achat auprès du fournisseur officiel, comme :
 - Les parents peuvent s'alimenter dans les friperies de l'école
 - Les parents peuvent acheter des vêtements aux couleurs des Harfangs, ailleurs que chez le fournisseur « Uniforme Unimage», mais ils doivent s'assurer que le logo de l'école soit placé au bon endroit et aux bonnes dimensions sur le vêtement.
 - Les parents pourraient se procurer l'écusson de l'école auprès du fournisseur « Uniforme-Unimage»
 - Si un parent ne peut pas se procurer l'uniforme de son enfant selon les propositions soulevées précédemment, il pourra communiquer avec la direction, pour voir les possibilités qui s'offre à lui.
- ✓ Obligations : tous les vêtements devront respectés le code vestimentaire de l'école, aux couleurs des Harfangs ;
- ✓ Vêtements du haut acceptés : Chandail blanc ou noir à col rond / Le polo blanc ou noir / Chandail noir à capuchon, chandail ouaté avec ou sans fermeture à glissière;
- ✓ Vêtements du bas pour les élèves de 1^{ère} à la 3^{ème} année : pantalon noir uni, bermudas noir uni;
- ✓ Rajout de la jupe noire unie à la hauteur des genoux;
- ✓ Les Jeans + pantalons de type sportif avec logo ne sont pas acceptés;
- ✓ Pour les 4^{ème} et 5^{ème} secondaire : aucun changement que le règlement de cette année;
- ✓ Question par M. Vincent : est-ce que les règlements sur la tenue vestimentaire sont clairement indiqués aux parents ?
- ✓ Réponse de M. Laberge : une communication a été transmise aux parents des prochains élèves du secondaire 1, sur les obligations de la tenue vestimentaire et il a été indiqué l'information sur la friperie de l'école;
- ✓ Commentaire de M. Kaba sur la possibilité d'avoir un logo sur le pantalon sportif
- ✓ M. Laberge indique que le logo n'est pas permis mais que certaines tolérances sont acceptées pour des petits logos;
- ✓ M. Bernardeau se questionne sur le fait que la section souliers ne fait pas partie des changements pour de la tenue vestimentaire;
- ✓ M. Laberge confirme qu'il n'y a pas de changement pour cette section;

b) Épreuves de fin d'année d'examen

- ✓ Mme Bachand énonce les dates des examens de fin d'année pour chaque année;
- ✓ Le 22 mai est une journée d'école et pas une pédaogo;
- ✓ Possibilité pour les élèves d'avoir un espace de travail à l'école pour se préparer aux examens de fin d'année;
- ✓ Durant les examens, les enseignants seront présents, en après-midi, pour offrir une aide pédagogique; aux élèves ayant des besoins de préparation supplémentaire, etc...

6.4. Calendrier scolaire 2022-23 :

- ✓ Première journée de classe pour l'année scolaire 2022-2023 : 26 août 2022;
- ✓ Retour du modèle de planning d'examen en 3 étapes, au lieu de l'actuel (lié à la pandémie)
 - 1^{ère} étape : du 26 août au 18 novembre 2022
 - 2^{ème} étape : du 19 novembre au 10 février 2023
 - 3^{ème} étape : du 11 février au 21 juin 2023
- ✓ Rencontre des parents et assemblée générale annuelle : jeudi le 15 septembre 2022;

- ✓ Soirée porte ouverte : soirée du 20 septembre 2022 (en présentiel);
- ✓ 1^{er} rencontre des parents : 1^{er} décembre 2022;
- ✓ 2^{ème} rencontre des parents : 23 février 2023;
- ✓ Vacances d'hiver 23 décembre 2022 au 10 janvier 2023;
- ✓ Semaine de relâche : du 27 février au 3 mars 2023;
- ✓ Dernier jour de l'école : mer 21 juin 2023;

6.5. Projet éducatif, adoption :

- ✓ Lecture du projet éducatif par M. Laberge;
- ✓ Les enseignants de mathématiques travaillent sur une communauté d'apprentissage professionnelle (CAP);
- ✓ Finalisation du sondage sur l'utilisation du cellulaire, qui sera transmis aux parents et les élèves très bientôt;
- ✓ Récupération des données du sondage d'ici la fin juin 2022;
- ✓ L'analyse des résultats se fera en septembre 2022;
- ✓ Actions apposées en octobre 2022;
- ✓ **M. Vincent propose l'adoption du projet éducatif, secondé par M. Azzoun**

7. Mot des représentants du conseil d'élèves :

- ✓ Charles-Philippe Dyachkov : sujet principal des différentes réunions concerne les festivités et des sorties scolaires de fin d'année ;
- ✓ Ahmad Sehraoui : la sortie de fin d'année pour les secondaire 3 est annulée car le taux de participants n'a pas atteint l'objectif escompté (80%). Le taux atteint était de 55 %

8. Mot du représentant au comité central de parents :

- ✓ Dernière réunion a eu lieu la mi-avril. Sujets abordés :
 - Élection du conseil d'administration du centre de services scolaire de Montréal;
 - Confirmation du statut de l'école du programme particulier de l'Académie De Roberval;
 - Les expériences du compostage;
 - Les comptes rendu des PV seront partagés sur le team du conseil d'établissement ;
 - Les membres du conseil d'établissement doivent suivre la formation prévue à leur attention;

9. Mot du représentant de l'OPP :

- ✓ La vente d'uniformes usagés, lors de la braderie organisée par l'OPP, a atteint : 2 340 \$;
- ✓ Une autre braderie sera organisée en automne 2022;

10. Divers :

- ✓ Le port du masque n'est plus obligatoire pour les élèves et les membres du personnel, au sein de l'école, à partir du 14 mai 2022 ;
- ✓ Les consignes de nettoyage sont toujours maintenues : se laver les mains, nettoyer l'espace de travail;
- ✓ Les élèves atteints de COVID-19 doivent rester 5 jours en isolement et par la suite terminer leurs 10 jours en classe avec le masque portée en tout temps
- ✓ Les prochains CÉ doivent se faire en présentiel;
- ✓ M. Azzoun souhaite faire un suivi sur l'état d'avancement du chantier de l'Académie de Roberval;

- ✓ M. Laberge questionnera M. Lavoie sur l'état d'avancement, même si les échéances n'ont pas changé depuis la dernière rencontre effectuée à ce sujet

11. Date de la prochaine réunion : 8 juin 2022, en présentiel

12. Levée de l'assemblée :

La séance est levée à 20 :40